

Saintes le 27 Janvier 1876

Cher Monsieur

Monsieur le Président,

La modification la plus importante que les travaux de mon
regretté confrère et ami Monnier - l'Abbé Graillet - aient apportés aux résultats
considérés comme acquis par les deux autres consistait à placer Vaioregum à Luzac
et Bannum à Montagne.



J'ai eu l'honneur de vous dire, dans mon dernier rapport, que si le premier
point me paraissait assez bien établi, il n'en était pas de même du second.

Pour l'étude de questions semblables, nous avons deux sources d'informations:

l'originaux elle-même avec ce qui nous reste de débris de vieux âges, et enfin les
documents écrits comme le Minutier d'Antoine. ~~de ce genre~~

Dans ces derniers temps je voyais avec peine M^r l'Abbé Graillet attaché à ce
dernier document une importance exclusive. Ce n'est pas cependant qu'il négligeât
de voir par lui-même. Il explorait au contraire le pays avec cette conscience qu'il
apportait en toute chose. Mais, fait bizarre, qui s'explique pour moi par le
caractère de sa maladie, il perdait de vue tout ce qu'il avait observé, pour
passer de journées entières à mesurer au compas la Carte de Perlingue, et sacrifiant

à une question de quelques centimètres, les données les plus positives, s'il avait lui-même laborieusement recueillies sur le terrain.

Sans doute le but de l'archéologue doit être de concilier, autant que possible, la réalité actuellement observable avec les indications fournies par l'itinéraire en question.

Mais il me semble que si l'on doit être sacrifié à l'autorité jansénienne, jansénienne confiance à ce que je puis voir et toucher.

Avant nous un raison de place Commun à Mortagne? Oui, si nous négligeons

tant pour ne tenir compte que des distances établies sur la Carte de Sansinget.

Non, si nous mettons en balance les faits si graves que les débris romains trouvés à

Mortagne sont insignifiants, même à l'endroit appelé le Vieux Mortagne et

qu'enfin nous n'avons pu trouver jusqu'ici à partir de Mortagne un seul coin romain visible.

J'y ai mis tout mes soins, et je n'y suis pris dans tout les sens. Voyant que le résultat était nul si l'on prenait Mortagne pour point de départ, j'ai étudié l'ancien chemin de Saintes à Mortagne qui s'écartait notablement du chemin actuel et aboutissait au Pas étroit sur la Sèvre que l'on passait à gué.

En consultant les anciens titres qui fournissent parfois de indications bien précieuses,

j'ai vu un chemin de Saintes à Mortagne mentionné en 1696.

Un acte de 1470 (accord entre l'abbé de Madauc et les tenants de la forêt) indique le chemin de Saintes à Mortagne en ces termes : « le long d'un ancien chemin appelé

chemin souterrain

Villars ... le viel chemin qui va de Montagne à Chadavies (par le Pira). Là se trouvait, à vrai dire, le point de jonction de presque toutes les voies romaines de la contrée; mais encore un fois, on a pu le suivre sur le terrain dans tous les sens et aboutir partout, excepté sur Montagne.

On retrouve bien des traces authentiques de la voie romaine de Paris à Langon appelée chemin de Sarrion, au grand chemin, qui s'appelle de Lages à Paris, chemin de Magister. Dans l'accord de l'abbé de Mardieu avec les habitants usagers et tenanciers du Bois Girard il est mentionné en ces termes: «le chemin par lequel on va du Pira de Chadavies à Lages jusqu'au chemin qui va à Langon.» -

Cette route traverse St André de Lidan. Or, ici même, je relève un route parfaitement ferme dans le système qui reproduit toutes nos voies romaines, qui coupe la voie signalée par M. Grasilier près de St André. Elle la coupe, dis-je, près de la Motte Rochecoral, et aboutit en somme sur Valmarc, ainsi que toutes les voies romaines de la contrée qui sont encore observables.

Je ne vois donc jusqu'ici aucune raison plausible de transporter l'anneau à Montagne.

- Une pièce manuscrite ancienne (accord entre l'abbé de Mardieu et les tenanciers de Bainigand) parle d'un viel chemin de Geneyx (Genève) à Paris. J'ai constaté

que son point de départ véritable est St-Fort, et me propose d'y faire pratiquer des
fonelles pour voir s'il n'y aurait pas là une voie à ajouter à votre liste.

Je suis fort intrigué aussi par un acte de 1736 mentionnant le chemin qui vient
de la Grande Borne (entre Balmont et Epargnes) au lieu de Chy Chiband
et à Loze. Qui sait ce que nous réserve cette grande Borne si j'étais l'hon-
de la recherche dans cette contrée?

Enfin, dans des actes, l'un de 1721, et l'autre de 1622, indiquent un grand chemin
qui conduit à Brie en passant par Bontana; il vient de la Poésie et de
Chenac. Je vous ferai observer, Monsieur le Président, que si des recherches
ultérieures venaient confirmer ces indications, il faudrait donner sans au-
cun point à Monsieur le Comte de Lauris, et personne ne serait plus heureux qu'
moi de rendre, le cas échéant, cet hommage au respectable Doyen de l'Arché-
ologie saintongeaise.

Ma petite expérience m'a appris combien il était sage de ne négliger aucune
source d'informations. Voilà pourquoi je consulte le plus possible, non seule-
ment les anciens titres, mais aussi les vieillards du pays. Il est tant fait
un ensemble de données qui valent à elles seules tous les documents écrits
et la tradition orale, ce sont les traces irréversibles laissées sur le sol par
le travail des hommes. L'un de choses l'un n'a pas vues parce que dans

n'a pas sur regardé.

Dernièrement encore, j'ai pu suivre un chemin qui part de Ariens de Sainte,
passe aux Rabaniers où il se divise, se dirigeant d'un côté jusqu'à Vesone,
de l'autre, joint la route de Chenac, va au village de Ariens de Chenac, de là
passe à gauche de la grande route actuelle, et avant de la camper au lieu dit
le Cerrier-blanc, domine une plaine assez basse où l'on voit à travers champs
sa forme arrondie sur un certain parcours. A partir du Cerrier-blanc, cette
voie se dirige sur Lajard où elle pénètre du côté de l'église, se prolonge sur
la gauche de la route actuelle de Sainte à Bordeaux, passe à droite avant les
Sablières, et revient sur la gauche au moment d'entrer à Pons.

Cel est, Monsieur le Président, le résumé de observations que j'avais à vous
soumettre aujourd'hui. J'espère avoir à vous communiquer dans un quin-
zaine le résultat de sondage de deux puits de la vieille ville romaine, au
quel je suis curieux par un propriétaire du coté de St-Vivien si riche en
antiquités gallo-romaines.



En attendant, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer
l'hommage de sentiments profondément respectueux avec lequel j'ai l'hon-
neur de me dire,

Votre très-humble et très-dévoté serviteur,

H. Luquet

Membre correspondant de la Commission de la Topographie de Gantz la Sainte
Château de Pons